

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ASSOCIATION ECOLE DES COLIBRIS
DU 07/11/2023**

Introduction

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 24 octobre 2023. La réunion s'est tenue à 20h, 64 rue Gabriel Lecombe 49000 Angers, pour une durée de 2 heures.

Secrétaire de séance : Margarida Agostini.

Feuille de présence

Prénom NOM	Qualité	Présent/Absent
Damien Lutz	Président	Présent
Brigitte de Vitton	Trésorière	Absente
Yolande Peigné	Membre d'honneur	Présente
Margarida Agostini	Secrétaire	Présente
Isabelle Cail	Membre	Présente
Manuela Jallas	Membre	Présente
Nicolas Faucheux	Invité	Présent
Bob Ndongala	Invité	Présent

Ordre du jour

1. Présentation du Bilan Prévisionnel de Trésorerie - Exercice 2023/2024 : 2
2. Le Comité Stratégique : 2
3. L'Assemblée Générale : 3

1. Présentation du Bilan Prévisionnel de Trésorerie - Exercice 2023/2024 :

Présentation du bilan prévisionnel de trésorerie - exercice 2023/2024, établi par Monsieur Nicolas Faucheu. Ce bilan sera présenté par le mandataire judiciaire au juge, dans le cadre du redressement judiciaire, lors de la prochaine audience du **14 novembre** et aux membres de l'association lors de la prochaine Assemblée Générale. Il a été précisé que les montants concernant certains postes à charge, tels les frais d'électricité et gaz, devront être certainement réévalués, car une estimation de la consommation basée sur l'exercice précédent n'est pas possible à réaliser.

Pour être à l'équilibre en fin d'exercice et ainsi ne pas générer de dette (condition obligatoire pour la survie de l'association, imposée par le redressement judiciaire), **le montant correspondant à la recherche de dons a été estimé à 15.000 euros minimum**, pour assurer les frais de fonctionnement de l'école.

2. Le Comité Stratégique :

Le Comité Stratégique, initialement organisé en 3 commissions (Communication, Recherche de fonds et Evènements) sera restructuré pour fonctionner selon un mode plus collectif.

Deux ou trois parents auront la charge de piloter ce Comité afin de centraliser les idées de projets permettant à l'association de trouver des fonds : ces responsables seront l'interface entre les parents et le CA. Les idées de projets seront étudiées collectivement et validées par

le CA. Le pilotage de chaque projet sera ensuite délégué et géré par les parents, selon les compétences et disponibilités de chacun.

Le Comité Stratégique a pour objectif de rechercher des dons pour couvrir les frais de fonctionnement (soit 15.000 euros, d'ici à la fin de l'année - juillet 2024) et de faire rayonner l'association sur le quartier de St. Léonard. **Une réunion à destination de tous les parents sera rapidement organisée en novembre un samedi matin (date à venir)** : l'objectif de cette réunion sera de présenter les responsables et d'étudier la pertinence des propositions déjà soumises et de planifier leur mise en œuvre :

- Samedis Ventes Expo – Boutique des Colibris
- Marché de Noël
- Ventes d'huitres pour Noël – proposition de M. Bodin
- Concert de chants sacrés anciens et contemporains à l'Église St Léonard, proposé par Mme Lemasson
- Création d'un documentaire sur l'école par un réalisateur, proposition de M. Léré
- Communication : Encourager l'adhésion à l'association des personnes sensibles à la pédagogie de l'école, extérieures au cercle des parents d'élèves.
- Concert proposé par Mme Hoareau

3. L'Assemblée Générale :

L'assemblée Générale aura lieu le mardi le 5 décembre au Cabinet Lutz à 20 heures.

Adresse : 11, place François Mitterrand